

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunévillois

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars à vingt heures, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 22/03/2023 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération 54300 LUNEVILLE.

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé :15

Nombre de conseillers en
exercice :29

Date de convocation :
22 mars 2023

Présidence : Philippe DANIEL, président.

Etaient présents :

Jocelyne CAREL, Rose-Marie FALQUE, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Jacques LAMBLIN, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Gérard RITZ, Philippe COLIN, Dominique FOINANT, Bernard MULLER, Fabrice BOYER, Jacques LAVOIL, René WAGNER, Philippe DANIEL, Maurice HERIAT, Linda KWIECIEN, Olivier MARTET, Thierry MERCIER

Mandat de procuration : Pierre-Jean COURBEY à Rose-Marie FALQUE, Bruno MINUTIELLO à Gérard RITZ, Catherine PAILLARD à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Matthieu SIGIEL à Jean-Paul FRANCOIS, Jean-Claude BAZIN à Philippe COLIN, Jonathan KURKIENCY à Linda KWIECIEN, Christophe SONREL à Olivier MARTET

Absents : Christian GEX, Murielle GRIFFOUL, Philippe ARNOULD

Voix consultatives : Sophie LEHE était excusée, Claude RICHARD était présents.

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier MARTET

Membres présents..... 19
Absents ayant donné mandat de procuration.....7
Absents.....3
Votants.....26

Délibération 2023-021

TOURISME :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
19	26	26	0	0	0

TOURISME : CONVENTION LES LORRAINS DU BANAT

Annexe jointe

Objet :

L'association « Les Lorrains du Banat » organisera, les 13, 14 et 15 avril prochain, diverses manifestations pour commémorer le départ vers le Banat de milliers de familles lorraines dans les années 1770.

Voici le programme avec les dates, les lieux et un descriptif :

- Le jeudi 13, au château de Lunéville, rencontre entre les descendants des familles émigrées qui vivent aujourd'hui en Allemagne, Autriche, Australie Canada, Etats-Unis, Roumanie et leurs cousins qui sont restés en Lorraine.
- Le vendredi 14, vernissage de l'exposition de la peintre et photographe Renée RENARD qui viendra de Timisoara présenter ses œuvres. Renée RENARD est une descendante des RENARD de Marthille et des HAMANT d'Arracourt. L'exposition sera installée dans des locaux de la mairie de Lunéville.
- Le vendredi 14, rencontre avec les habitants des villages de départ des émigrés. Arracourt qui a enregistré un nombre record de familles dont des membres ont émigré vers le Banat, sera le centre de cette opération mais la location d'un car permettra de visiter de nombreux autres villages des environs.
- Le samedi 15, émission de timbres émis en « Premier Jour » par les Postes françaises et qui seront consacrés au Banat.

Comme il s'y était engagé par courrier du président en 2019, le Pays soutient, à titre exceptionnel, cette manifestation historique pour le territoire.

Aussi, il est proposé une convention de partenariat entre le PETR du pays du Lunévillois et l'association « Les Lorrains du Banat ».

En annexe : La présente convention a pour objet de préciser les modalités de partenariat entre le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois et l'association Les Lorrains du Banat dans le cadre de l'organisation de la commémoration des 250 ans du départ des familles lorraines pour le Banat.

Délibération :

Sur proposition de Monsieur le Vice-président et vu son rapport, le Comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention avec l'association Les Lorrains du Banat convention ci-annexée.
- **AUTORISE** le Président à signer la convention, ses annexes ainsi que toutes pièces nécessaires.
- **AUTORISE** le président à engager toute démarche utile à sa mise en œuvre.
- **PRECISE** que les dépenses sont inscrites au budget annexe 2023 de la Maison du Tourisme du Pays du Lunévillois

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 5 avril 2023
Philippe DANIEL,
Président.

